

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME Christophe Viart

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante Master 2 Sciences et Techniques de l'Exposition
de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

certifie que le projet intitulé Identité(s) Instantanée(s)

porté par Félicie Bleesz et l'association DECAF

étudiant.e(s) en M2 Sciences et Techniques de l'Exposition

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

28/01/2024
Le

Signature + cachet de l'établissement


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DES ARTS
DE LA SORBONNE